

8^{ème} Forum de Fès sur l'Alliance des civilisations, la Diversité culturelle et le Partenariat Euro-Méditerranéen

Thème : « Les jeunes et les défis de la mondialisation »

Fès, le 9 décembre 2011

Allocution d'ouverture de M. Chakib Benmoussa, Président du CES

Remerciements aux organisateurs pour leur invitation à l'ouverture de ce Forum consacré aux jeunes et défis de la mondialisation et plaisir du CES de participer aux débats sur ces questions.

Saluer les efforts du CMIESI qui, à travers l'organisation régulière de forums sur l'alliance des civilisations, la diversité culturelle et le partenariat euro-méditerranéen, œuvre au développement des passerelles culturelles dans un monde en transformation rapide où la peur et l'anxiété générées par ces changements ont besoin d'être amorties par le dialogue et les passerelles entre les peuples ; qui a besoin de fédérer ses efforts pour réussir les transitions politiques, économiques et sociales qu'il traverse.

Présentation du CES

- Permettez-moi de commencer par présenter brièvement le Conseil Economique et Social. Le CES est une assemblée constitutionnelle indépendante assurant des missions consultatives auprès du Gouvernement et les deux Chambres du Parlement. Elle compte 99 membres représentant la pluralité des forces vives de notre pays (experts de différents horizons et régions du Maroc, représentants d'organisations syndicales, professionnelles et d'associations actives dans les domaines sociaux et environnementaux) avec des attributions larges et diversifiées touchant l'ensemble des thématiques à caractère économique, social, environnemental et culturel. Le CES est organisé en 6 commissions permanentes couvrant ses domaines de compétence et chevilles ouvrières de ses travaux de production d'avis, d'études ou d'analyse de conjoncture. Le CES est saisi par le Gouvernement et le Parlement mais peut aussi s'autosaisir de sujets qu'il juge d'intérêt pour la société. La nouvelle Constitution a consolidé son rôle en élargissant son champ de compétence au développement durable et à l'environnement, comme elle a consacré le statut et le rôle de la société civile et des ONG en tant qu'acteur de la démocratie participative au niveau national et territorial ainsi que le rôle et la place des organisations syndicales et professionnelles dans la défense et la promotion des droits et intérêts socio - économiques des catégories qu'elles représentent. En lui consacrant le titre XI, la Constitution lui reconnaît une prééminence parmi les espaces de la démocratie participative permettant à la société civile d'être associée aux politiques publiques.
- Le Conseil Economique et Social (CES) a pris l'initiative, dès son installation, de faire de la question de l'emploi des jeunes un thème central et prioritaire de ses travaux. Le CES considère l'emploi des

jeunes comme une priorité nationale qui relève de la responsabilité de tous les acteurs publics, privés et associatifs, tant à l'échelle centrale que territoriale. Tous sont invités à se mobiliser pour contribuer, chacun à son niveau, à apporter une solution durable au chômage des jeunes. Tout l'enjeu aujourd'hui est de réussir à faire de l'emploi des jeunes, non pas une contrainte à surmonter, mais une véritable opportunité de valorisation des ressources humaines et un levier du développement économique et social. C'est ainsi que le CES s'est autosaisi de cette question ; son rapport sur l'emploi des jeunes est attendu pour fin décembre 2011.

- Le CES vient de publier un rapport sur la Charte Sociale:« Pour une nouvelle Charte sociale : des normes à respecter et des objectifs à contractualiser ». Cette charte est conçue comme la combinaison d'un référentiel partagé de droits et principes opposables, d'objectifs et d'indicateurs de suivi de l'application effective de ces droits et de grands contrats librement négociés entre les parties concernées. Son objectif est de créer les conditions d'un développement humain durable qui allie création de richesses et cohésion sociale.
- Par ailleurs, le CES est en train de travailler actuellement sur le sujet de l'inclusion des jeunes par la culture.
- Parce qu'il est convaincu que les bonnes réponses aux défis actuels passent par l'implication de l'ensemble des forces vives de la société, le CES privilégie dans sa démarche l'écoute des organismes qu'ils soient gouvernementaux ou non gouvernementaux ainsi que les débats entre ses composantes. C'est dans cet esprit qu'a été lancé récemment le « Forum Al-MoubadaraLakoum » dont l'objectif est de permettre à tous les citoyens, notamment les jeunes de contribuer aux discussions des sujets que traite le CES.

Les mutations internationales

- Les transformations rapides que vivent nos sociétés ont bouleversé les modes de vie et de pensée, les repères familiaux et professionnels, et ont chamboulé la hiérarchie des valeurs. Un peu partout, les jeunes expriment une défiance vis à vis des institutions politiques traditionnelles. Les jeunes sont beaucoup moins attachés aux différentes formes d'intermédiation politique classique et se retrouvent plus dans l'engagement et l'action au sein de la société civile. Ils expriment en même temps, une conscience universelle à travers les valeurs développées et leur acceptation d'une certaine forme de mondialisation mais simultanément, ils expriment un attachement à des causes locales concrètes.
- Depuis la fin de l'année 2010, la région euro-méditerranéenne connaît un bouleversement sans précédent, s'il est principalement d'ordre économique et financier au nord de la méditerranée ; il est plus d'ordre politique au sud et a été le résultat d'une forte mobilisation de la société civile et notamment des jeunes, qui ont exprimé des aspirations à la démocratie, à la liberté, à la dignité et la justice sociale avec moins de corruption, de passe-droits et d'inégalité. Ces aspirations se sont exprimées différemment dans les pays de la région en fonction des données historiques et politiques propres à chaque pays.
- Dans l'enchaînement des événements, les jeunes ont su utiliser, les nouvelles technologies pour se faire entendre et contribuer au changement. Au lendemain des mouvements arabes et après l'internationalisation du mouvement des indignés, il est évident que les médias en général et Internet en particulier par le biais des réseaux sociaux ont fortement transformé les formes d'expression, de mobilisation et de contestation.
- Partout les mouvements de jeune expriment leur aspiration à plus de justice sociale et de dignité :

- La crise économique a fait exploser les inégalités dans les différents domaines, elle a fortement touché les personnes vulnérables et particulièrement les jeunes à travers la baisse de l'emploi et la montée du chômage. Elle a remis en cause le pacte social et le modèle d'Etat providence (le contrat tacite_ étude = emploi = amélioration conditions sociales_ ne fonctionne plus);
- La crise de gouvernance a mis en avant le besoin de plus de démocratie et de participation et de plus de transparence et de reddition des comptes, avec les conséquences qui en découlent en termes de changement de l'élite dirigeante en fonction de ses résultats (le modèle de génération et de reconnaissance de l'élite politique, économique, culturelle... est remis en cause).
- La crise économique a souligné les excès du libéralisme sauvage et le besoin d'un Etat régulateur fort. Un Etat capable de faire en sorte que le bénéfice de l'économie de marché ne soit pas accaparé par les individus au détriment de la collectivité ; un Etat capable de jouer le rôle d'ultime arbitre entre les intérêts économiques et les intérêts sociaux.

Les implications sur les réformes engagées par le Maroc

Les mutations en cours ont créé le besoin d'une accélération et un approfondissement du processus de réforme engagé au cours de la dernière décennie sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi. C'est dans ce cadre que des réformes de nouvelle génération ont été consacrées par la Constitution adoptée en Juillet dernier.

- La nouvelle Constitution consacre l'Etat de droit et les principes de séparation et d'équilibre des pouvoirs (l'exécutif – le législatif – la justice). Elle garantit les libertés et droits fondamentaux politique, économique, social et environnemental.

Elle renforce l'égalité homme – femme et crée une autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination. De même, qu'elle met en perspective le développement du potentiel des jeunes marocains à travers la création du Conseil pour la jeunesse et le travail associatif.

Elle consacre la régionalisation avancée dans le cadre de l'unité de l'Etat et des principes d'équilibre et de solidarité.

Elle affirme des principes forts en matière de bonne gouvernance - de transparence - de responsabilité et de reddition des comptes ainsi qu'en terme de moralisation de la vie publique, d'état de droit économique et de charte des services publics ;

- La nouvelle Constitution a défini un référentiel ambitieux et prometteur qu'il convient de traduire sur le plan opérationnel à travers une feuille de route précise et des mécanismes de suivi.

Les élections législatives anticipées du 25 Novembre dernier constituent une première étape dans cette mise en œuvre. Elles seront suivies en 2012 par des élections territoriales puis l'élection de la Chambre des Conseillers, ainsi que par la préparation, la discussion et l'adoption d'un très grand nombre de lois organiques et textes réglementaires ... ;

Le bon déroulement de ces élections en termes de participation (qui même si elle n'a pas atteint une proportion élevée, est en progression par rapport à 2007), de transparence, de

renouvellement des élites (une plus forte représentation de femmes et des jeunes) et d'alternance politique consolide le processus de réformes en cours.

Les mutations en cours et celles qui se dessinent imposent aussi de rechercher de nouvelles formes de gouvernance et de démocratie. Face à une économie de marché « arrogante » et à la complexité croissante des problèmes, non seulement la gouvernance de l'Etat doit se transformer, mais il y a besoin d'une société plus dense, faite d'une pluralité d'institutions, situées en dehors de la mouvance de l'Etat (universités, organismes de recherche, fondations, organisations professionnelles ou syndicales...). Ce tissu d'organismes de la société civile aiderait à développer de nouveaux liens de solidarité et de nouveaux liens culturels et constituerait aussi bien la boîte à idée que le challenger des institutions officielles.

La réussite des réformes en cours a besoin de souffle ; c'est dans la durée qu'elle se jouera. Elle nécessite une implication forte des jeunes et de la société civile qui devraient trouver les formes de mobilisation et de vigilance les plus adaptées à la nouvelle étape ainsi que les canaux de participation à l'élaboration, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des politiques publiques. Le poids et la crédibilité de ces mouvements de la société civile passent aussi par le respect de leur indépendance autant vis-à-vis des pouvoirs publics que des éléments les plus radicaux.

Pour que sa voix soit entendue, la société civile a besoin au niveau de chaque Etat de mieux coordonner son action, de renforcer ses capacités, d'appliquer à elle-même les règles de bonne gouvernance et d'indépendance... Elle a besoin au niveau de la région de constituer un réseau représentatif et crédible capable d'agir de manière coordonnée au niveau de certaines instances régionales ou mondiales.

Le Conseil Economique et Social s'inscrit dans ce processus de renforcement de la place de la société civile. Le CES, en étant un espace constitutionnel de débats et de production de convergences entre des catégories ayant des intérêts parfois antagonistes, constitue un espace de dialogue social et d'élaboration des grands contrats sociaux, favorisant une démocratie participative complémentaire à la démocratie représentative.